

Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Dans le cadre de votre mandat vous êtes amenés à prendre position sur un projet éolien, présenté par la société « EDF-énergies nouvelles », qui se déploierait sur notre commune de Briffons.

Devant l'ampleur inédite de ce projet, qui nous touche tous, nous, habitants de Briffons, désirons vous faire part de nos diverses interrogations et préoccupations à ce sujet.

Quels sont les arguments et raisons qui vous permettent d'être en faveur de ce projet et de voter au nom de vos concitoyens, alors que ces installations vont considérablement modifier leur cadre de vie ? Êtes-vous sûrs d'en avoir bien évalué les conséquences ?

Est-ce que les habitants de Briffons ont été suffisamment informés et consultés (seulement 8 personnes ont assisté à la permanence d'information du 30 mai 2015) ? Nombreux sont les habitants à nous avoir signalé ne pas avoir été mis au courant de cette réunion (prospectus considéré comme une publicité). Nous constatons qu'il n'y a eu aucun débat contradictoire alors que ce genre d'installation ne fait pas l'unanimité parmi la population.

Nous souhaitons savoir quelle somme ce projet va rapporter à la commune. Y a-t-il des engagements fermes de la part du promoteur ? Si oui, quels sont-ils et pourquoi n'ont-ils pas été mis à la disposition du public ? Dans l'hypothèse où le projet se réaliserait, quels sont les projets que la municipalité se propose de mettre en œuvre pour attirer du monde ici, tandis que seul le cadre de vie parvenait jusqu'alors encore à séduire des personnes – notre agriculture se mourant sous le poids de multiples contraintes ? Qu'envisage la municipalité pour rendre notre commune attrayante une fois que le cadre de vie sera dégradé ? Quels seront les emplois locaux soi-disant apportés par cette réalisation ?

Quelles seront les conséquences de ce projet en termes de chasse, de déboisement, d'accès aux chemins communaux ? Qui supportera réellement les charges liées au démantèlement des éoliennes implantées sur les terrains sectionaux ?

Nous, Briffonnais, à la fois surpris et mécontents du peu d'informations communiquées au public, désirons vous présenter nos arguments contre l'implantation d'éoliennes sur la commune de Briffons et alentours.

- Qu'est-ce qui justifie que l'Auvergne et les abords du Sancy – régions uniques en France par leurs paysages si caractéristiques et appréciés comme tels – soient désormais une « zone » prioritaire dans l'implantation d'éoliennes qui vont défigurer ces sites ? Le point de vue de Tortebeuse sur le massif forestier qui est à cheval entre nos deux communes a d'ailleurs été classé « Valeur Paysagère + » par la direction régionale de l'Environnement Auvergne.

([http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Livre\\_DIREN\\_63\\_WEB2\\_cle093335.pdf](http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Livre_DIREN_63_WEB2_cle093335.pdf))

- Incohérence avec le fait que l'église soit classée à l'inventaire des monuments historiques : est-il donc tout permis désormais, alors qu'il y a encore peu presque chaque permis de construire du bourg de Briffons devait se conformer aux desiderata de l'architecte en chef des Bâtiments de France ?

- Profusion d'éoliennes dans un périmètre restreint : si tous les projets qui nous sont connus voient le jour, une cinquantaine d'éoliennes seront implantées dans un rayon de 5 km autour de l'église.

- Dépréciation notable du cadre de vie des habitants (bruit, aspect visuel, ondes, lumières intermittentes de jour comme de nuit) avec comme conséquence la dévaluation du patrimoine immobilier et de l'attrait touristique.
- Le déboisement, avec un impact notamment sur la chasse et le paysage.
- Injustice, inégalité : seuls les propriétaires des champs où sont implantées les éoliennes, qu'ils habitent ou non sur la commune, bénéficieront des avantages financiers, alors que tous les habitants en subiront les désagréments.
- Manque d'information et de concertation de la population dignes de ce nom, et non prise en compte de l'ensemble de la population (résidences secondaires).
- On parle d'énergie renouvelable, de production d'électricité sans gaz à effet de serre ni recours aux combustibles fossiles, de création d'emplois locaux : mais alors pourquoi l'abandon de tous ces moulins sur nos cours d'eau qui pourraient être autant de micro-centrales électriques et contribuer à créer des emplois locaux tout en permettant de revaloriser et entretenir nos rivières ?
- Mensonge sur l'argument avancé de l'arrêt de la construction de nouvelles centrales nucléaires. Nous aurons les centrales nucléaires et des éoliennes superflues (Ségolène Royal s'est prononcée cette année en faveur de la construction de centrales nucléaires de nouvelle génération en France).
- Le progrès, dont l'objectif est d'apporter un mieux-être, n'est pas seulement une notion industrielle et technique, mais concerne aussi le cadre de vie, qui est une richesse pour le présent comme pour le futur.

**Monsieur le maire, nous vous demandons de lire notre courrier devant le conseil municipal avant le vote de ce projet qui, selon nous, devrait être précédé d'une véritable information puis consultation de la population.**

Monsieur le Maire, Madames et Messieurs les conseillers municipaux, veuillez agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Une copie de ce courrier est adressée au préfet ce jour même.

---